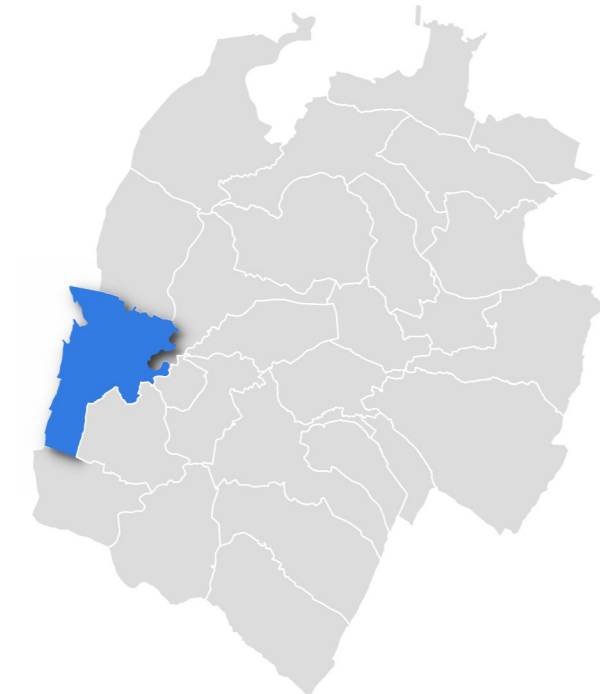




Commune de MESNOIS

Règlement graphique



Echelle : 1/7000 ème

Approbation

Vu pour être annexé à la
décision du 3 avril 2024



- Zonage**
- 1AUR : Zone à urbaniser résidentielle
 - A : Agricole
 - Ap : Agricole protégé
 - N : Naturel
 - NL2 : Naturel loisir2
 - NL2c : Naturel loisir canoë
 - UA : Zone urbaine d'activité
 - UCA : Zone urbaine centre ancien
 - UCB : Zone urbaine centre bourg
 - UH : Zone urbaine de hameaux
 - UL : Zone urbaine de loisir
 - UR : Zone urbaine résidentielle
- Prescriptions environnementales**
- 07 - Haie (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - 07 - Jardins urbains / trame verte urbaine (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - 07 - Patrimoine végétal (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - 24 - Voies, chemins à conserver et à créer
 - 31 - Zones humides, mares et surfaces en eau (article L151-23 du Code de l'Urbanisme)
 - 99 - Tampon de 10m autour des belvédères
- Dispositions relatives au patrimoine**
- Éléments du patrimoine (article L151-19 du Code de l'Urbanisme)

- Prescriptions urbaines**
- 05 - Emplacement réservé
 - 18 - Périmètre comportant des orientations d'aménagement et de programmation (OAP)
- Informations complémentaires**
- Sites classés & inscrits
 - Parkings
 - Périmètre de MH
 - Sites palafittes UNESCO
 - Limite des espace proches du rivage
- Autres symboles**
- Parcelles
 - Bâti
 - Cimetière
 - Surfaces en eau
 - Cours d'eau
 - Routes

Liste des emplacements réservés

Numéro	Libellé	Bénéficiaire	Surface en m2
mes35	ER - Parking centre village	Commune de Mesnois	288,57
mes36	ER - Accès station pompage	Commune de Mesnois	1330,50

Liste du patrimoine

Numéro	Libellé
121	Croix de mission
122	Calvaire
123	Pompe / Fontaine
124	Fontaine
125	Fontaine
126	Croix
127	Croix
128	Fontaine
207	Lavoir

Liste des points de vue

Numéro	Libellé
33	Point de vue

Liste des bâtiments en changement de destination

